

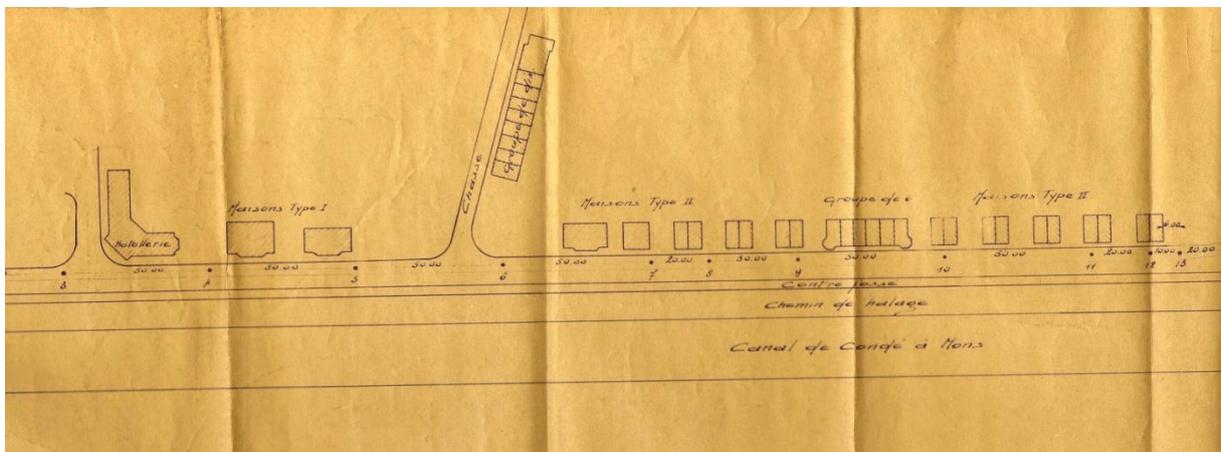
La Cité des Sartis à Hensies

Remise à niveau des constructions affaissées par la S.A. des Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul en 1932-1934

Résumé des notes de Louis Dehasse¹.

La colonie ouvrière des charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, édifée pendant les années 1914 et 1915, comprend une quarantaine de maisons pour ingénieurs, chefs de service et ouvriers. L'ensemble se compose de blocs de deux, six et dix habitations, d'une hôtellerie avec magasin et d'une école.

Toutes ces constructions ont été érigées à proximité du siège des Sartis, en bordure du chemin particulier longeant le canal de Mons à Condé et le contre-fossé du canal, dans la plaine marécageuse de la vallée de la Haine.



1. Plan de la cité avec les blocs de maisons et l'hôtellerie (Saicom, CHP 544)

Le « déhouillement » des veines de charbon, entrepris à partir de l'année 1918, a entraîné un affaissement massif de la surface du sol. En 1932, le niveau de l'affaissement est proche de 1,50 m. Des mesures radicales s'imposent pour éviter les infiltrations dans les sous-sols des constructions, voire même des inondations de la cité.

¹ Saicom, Fonds Hensies-Pommeroeul, dossier 549 : Louis Dehasse, *Mémoire pour le Congrès international des Mines de Paris*, 1935.

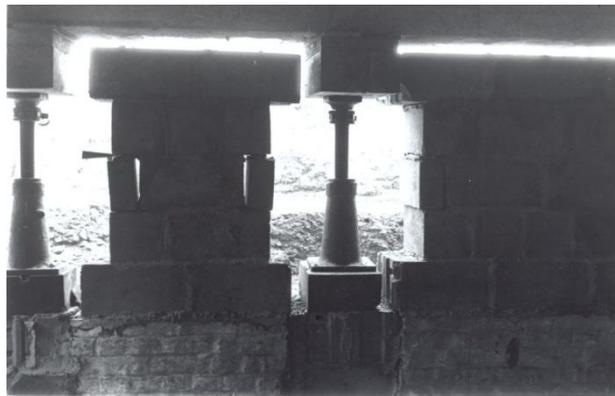
Il est décidé que la route sera relevée de 1,50 m et deux solutions sont mises à l'étude pour résoudre le problème des habitations : soit exhausser les maisons d'un étage, soit les relever en bloc en les soulevant par la base.

La première solution est longue, onéreuse et présente de multiples inconvénients (relogement des habitants, transformation de toutes les pièces de la maison, nouvelle toiture,...).

C'est donc la seconde proposition qui est adoptée. Outre l'économie et la rapidité d'exécution présentées par cette solution, il sera ainsi possible de conserver l'aspect architectural de l'ensemble de bâtiments puisque seules les fondations seront modifiées. Autre avantage non négligeable, la possibilité d'établir une séparation imperméable entre les sous-sols et le rez-de-chaussée. Tout le travail s'exécutant dans les sous-sols, les maisons resteront habitées pendant la durée des travaux.

L'opération de relèvement consiste à sectionner tous les murs et établir, à la base de l'édifice, une poutre-cerclage sous laquelle se placeront les vérins de levage. Ensuite, il convient d'opérer le relèvement par étapes successives pour amener le bâtiment à la hauteur désirée et maçonner les vides au fur et à mesure du relèvement. Enfin, il reste à terminer la nouvelle assise de la maison et à intercaler, dans l'épaisseur des murs, un nouvel isolant hydrofuge.

Le choix des matériaux pour le cerclage se porte sur le béton armé et les vérins choisis sont des vérins à vis conçus spécialement pour l'opération.



2. Les vérins à vis (Saicom, Hensies 65)

Le fût du vérin sert de réservoir d'huile et la commande de l'appareil se fait à la main, par un seul homme, au moyen d'une tige de 1 m de long, passée dans l'ouverture d'une roue à 9 dents. Chaque homme peut lever par ce moyen de 10 à 12 tonnes.

	Poids total	Nombre de vérins	Charge par vérin	Poids par m ² de surface bâtie	
	tonnes		tonnes	tonnes	tonnes
1 Maison isolée	250	32	7,9	4,3	13,2
3 Groupes de deux maisons d'ouvriers	300	38	7,9	3,4	11,3
4 Maisons d'ingénieurs	500	58	8,7	3,7	12,4
1 Groupe de six maisons d'ouvriers	1200	108	11,1	4,3	15,4
1 Héliport et magasin	1400	133	10,5	4,4	14,9
1 Groupe de dix maisons d'employés	1700	178	9,5	4,2	13,7

3. L'ensemble des bâtiments à relever (Saicom, CHP 532)

Il est nécessaire de disposer d'un personnel assez nombreux pour la manœuvre des vérins. Outre les quelques ouvriers qualifiés indispensables, c'est le personnel du charbonnage qui est mis à contribution en début de journée afin de ne pas désorganiser les services. Les opérations débutent à 6h30 et se terminent à 7h15.

Pour opérer la manœuvre simultanée de tous les appareils de levage, le signal est donné par une cloche à la cadence de 8 coups par minute ; chaque ouvrier tourne alors la vis de 1/9 de tour. Chaque levée correspond à, au moins, 20 cm (la hauteur des blocs en béton) et l'opération dure environ $\frac{3}{4}$ d'heure.

La hauteur totale du relèvement est portée à 1,95 m. Entre chaque levée, les blocs ajoutés doivent être maçonnés et les vérins déplacés tour à tour pour placer tous les blocs. La durée nécessaire pour les travaux d'un groupe de maisons s'élève à environ deux mois.



Le bloc de 10 maisons est prêt pour l'opération de relèvement. (Saicom, Hensies 29)



Il est 6h30, les ouvriers sont sur place et attendent qu'on leur désigne une place. Les habitants sont dans leur maison. (Saicom, Hensies 50)



Tout le monde est en place, l'opération de relèvement peut commencer. (Saicom, Hensies 51)

Le relèvement de la Cité des Sartis à Hensies à été un succès et Louis Dehasse, le directeur des charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, a rédigé un mémoire relatant les travaux à l'occasion du Congrès international des Mines de Paris qui a eu lieu en 1935. Les archives, les plans et les photos concernant ces travaux peuvent être consultés au Saicom.